

## AVIS PUBLIC

### **Avis de motion pour l'adoption d'un règlement visant l'imposition d'une taxe sur les services**

Prenez avis que, conformément aux dispositions de l'article 146 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec*, un avis de motion sera donné en vue de l'adoption d'un règlement visant l'imposition d'une taxe relative aux services dispensés par l'arrondissement Saint-Laurent, pour l'exercice financier 2025, au cours de la séance ordinaire du Conseil de l'arrondissement de Saint-Laurent tenue à la mairie d'arrondissement, 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, le **5 novembre 2024 à 19h30**.

Fait à Montréal,  
Le 25 octobre 2024

Benoit Turenne  
Secrétaire substitut du conseil d'arrondissement